

■ **Agroprom SA**, à Collonge-Bellerive, étude de marchés, conseils, courtage, etc. (FOSC du 07.02.2003, p. 7). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO et 86 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Agroprom SA, en liquidation**. Elle n'a plus d'administrateur et pas de liquidateur.

Journal no 5570 du 16.05.2003
(01002456 / CH-660.0.150.977-2)